



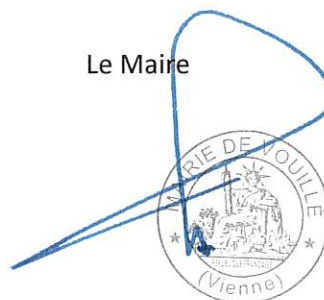
AVIS DU MAIRE DE LA COMMUNE DE VOUILLÉ

Je soussigné, M. Philippe PATEY, Maire de la commune de Vouillé, déclare avoir été informé de la demande d'autorisation n° DA 2426T030600 en date du 27/08/2026 déposée par la SAS CHALVIGNAC pour le passage d'un convoi exceptionnel sur la commune pour le transport de marchandises de 3^{ème} catégorie au départ de Saint-Médard-de-Mussidan (24) en destination de Bédée (35), le 19/10/2026.

J'émet un avis favorable pour le passage de ce convoi par la RN 149 puis la RD 92 et la RD 62.

Vouillé, le 09 septembre 2026

Le Maire



Philippe PATEY